



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

AVIS PUBLIC

BUDGET 2023 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AVIS est donné qu'il y aura une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Alexis au cours de laquelle le budget pour l'année financière 2023 sera adopté, de même que le programme triennal d'immobilisations.

Lors de cette séance, qui sera tenue **le mercredi 21 décembre 2022 à 19h30** à la Salle du conseil, située au 258 rue Principale à Saint-Alexis, les délibérations du Conseil municipal et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Saint-Alexis, ce 6 décembre 2022

Chantal Duval
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Duval, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Alexis, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil municipal, entre 8h30 et 16h30, ainsi que sur le site web de la Municipalité, le 6^e jour de décembre 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 6^e jour de décembre 2022.

Chantal Duval
Directrice générale et greffière-trésorière